



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 25 mars 2014

À

Monsieur le Recteur

Monsieur le Recteur,

Les résultats du mouvement inter-départemental sont publiés et, une fois encore, ils font apparaître de très grandes inégalités de traitement au niveau national mais également entre les professeurs des écoles des 3 départements de l'Académie de Limoges. Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur la situation injuste pour nos collègues du département de la Creuse vécue de plus en plus difficilement puisqu'ils sont obligés de vivre des contraintes familiales et financières très pénibles depuis de longues années, parfois 10 ans.

Un groupe de travail mis en place depuis 3 ans afin de permettre une plus grande fluidité dans le mouvement inter-académique pour les personnels creusois, avait fini par porter ses fruits lors de la phase ineat/exeat l'année dernière. Cette année, ce groupe de travail n'a été réuni que très tardivement. Nous avons explicitement demandé dans un courrier à pouvoir :

- débattre de la stratégie de l'Académie pour favoriser la mobilité des personnels du 1er degré
- discuter des calibrages annoncés par l'Académie à l'Administration Centrale dans le cadre des opérations de permutations
- définir des objectifs dans le cadre des permutations et de la phase manuelle
- établir un calendrier académique précoce des ineat/exeat (au plus tard le 31 mars) de nature à favoriser les mutations

Aucune réponse n'a été apportée à chacun de ces points.

D'après les informations données lors du CTA du 12 mars 2014 concernant les calibrages annoncés à la centrale et la répartition des surnombres sur les 3 départements de l'Académie, nous nourrissons les plus vives inquiétudes.

Pourtant, cette situation ne peut rester sans réponse. Des mesures de justice peuvent être prises rapidement, **celles-ci ne nécessitent pas d'engagement budgétaire** mais dépendent de la seule volonté politique de répondre à une attente forte des personnels.

Nous vous demandons donc de prendre au plus vite des engagements en faveur des professeurs des écoles du département de la Creuse, dans le respect des barèmes en vigueur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête et restant à votre disposition pour un échange sur le sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, mes salutations sincères.

Le Secrétaire départemental du SNUipp-FSU23

Fabrice COUÉGNAS

Copie à Madame l'Inspectrice d'Académie de la Creuse